

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social

Filière Travail social

1 **Intitulé du module** **Travail de bachelor** **2019-2020****Code**

T.TS.SO354.TB.F.20

Type de formation * Bachelor Master MAS EMBA DAS CAS Autres**Niveau**

- module de base
 module d'approfondissement
 module avancé
 module spécialisé

Caractéristique

En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

Type de module

- module principal
 module lié au module principal
 module facultatif ou complémentaire

Organisation temporelle

- module sur 1 semestre
 module sur 2 semestres
 semestre de printemps
 semestre d'automne
 Autres

2 **Organisation****Crédits ECTS ***

15

Langue

- allemand anglais
 français français - allemand
 français - anglais

Plein temps (PT) et Temps partiel (TP)3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)
 avoir suivi le(s) module(s)
 Pas de prérequis
 Autres

Autres prérequis4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *****Compétences génériques selon le référentiel de compétences Bachelor**

11 Participer à une démarche de recherche

Compétences secondaires selon le référentiel des compétences Bachelor

(ci-après = compétences effectives : PEC2006)

- 11.1 Adopter une posture de recherche dans toute situation de formation et d'intervention sociale;
 11.2 Suivre une démarche méthodologique appropriée à l'objet de recherche;
 11.3 Utiliser les instruments théoriques et conceptuels adaptés à l'objet;
 11.4 Articuler une démarche empirique à une démarche d'élaboration théorique;
 11.5 Définir et respecter le cadre déontologique de la recherche;
 11.6 Mettre en forme le cheminement et les résultats de la recherche;
 11.7 Communiquer les résultats de la recherche et les soumettre au débat.

Objectifs d'apprentissage du module

- Acquérir des connaissances sur la démarche de recherche et ses principales étapes;
- Elaborer une problématique de recherche sur la base de références théoriques;
- Savoir utiliser des moteurs de recherche scientifiques;
- Choisir une méthodologie appropriée et réaliser la partie empirique d'une recherche;
- Situer un objet de recherche dans le champ actuel des connaissances en lien avec le travail social;
- Présenter les résultats de son travail et les mettre en discussion devant un jury.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

5 **Contenu et formes d'enseignement ***

Contenu

Introduction à la recherche.
Formulation d'une question de recherche.
Recherche de littérature scientifique.
Apprentissage des techniques d'entretien et d'observations à des fins de recherche.
Suivi et accompagnement par la directrice ou le directeur du travail de Bachelor.

La finalité du module TB est de permettre aux étudiant-e-s de conduire **un travail d'initiation à la recherche** sur une problématique sociale de leur choix reposant à la fois sur des réflexions théoriques et conceptuelles et sur un travail empirique.

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Quatre semestres sont disponibles pour réaliser le travail de Bachelor (ci-après abrégé TB) : un module de cours (TB1) est proposé au premier semestre (semestre de printemps), un module d'ateliers méthodologiques (TB2) est proposé au deuxième semestre (automne). Les troisième (semestre de printemps) et quatrième semestre (semestre d'automne) sont des semestres consacrés à l'avancement du TB, la soutenance devant avoir lieu avant la fin du quatrième semestre.

L'enseignement du TB1 prévoit des enseignements articulés à des exercices sur la démarche scientifique et les principales méthodes de recherche en sciences sociales sont dispensés. L'enseignement et l'accompagnement dans l'élaboration de l'esquisse et du projet de TB sont assurés par des enseignant-e-s, puis en collaboration avec le directeur ou la directrice de TB désigné-e en fonction du thème choisi par les étudiant-e-s.

La présence aux cours du module TB1 n'est pas obligatoire. La présence est toutefois recommandée, car les concepts et les méthodes dispensés doivent être inclus dans le projet de TB qui est validé conjointement par l'enseignant-e- du TB1 et la directrice ou le directeur de TB au terme du module. Par contre, la présence est obligatoire dans les ateliers de recherche documentaire du module TB1.

L'enseignement du TB2 s'effectue en atelier (observation directe et observation participante, recherche juridique et parlementaire, entretiens de groupe (focus groups), écriture, langage inclusif, mise en scène cinématographique et techniques audiovisuelles parmi d'autres).

Les ateliers méthodologiques du TB2 sont **facultatifs** à l'exception des ateliers audiovisuels obligatoires pour les étudiant-e-s qui souhaitent réaliser un TB audiovisuel.

Les détails de l'organisation et de la répartition des rôles entre enseignant-e-s et directrice ou directeur de TB, ainsi que les principales étapes du suivi, sont précisés dans le **guide pratique TB** et le **manuel méthodologique TB** disponibles sur le site Internet, la plateforme Moodle et l'intranet de la HETS.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

6 Modalités d'évaluation et de validation *
Projet, évaluations orale et écrite

Les directives de travail et les critères d'évaluation sont indiqués dans le guide pratique TB disponible sur le site Internet, la plateforme Moodle et l'Intranet de la HETS.

Deux évaluations :

1) Au terme du module TB1, les étudiant-e-s déposent un **projet de TB (5 ECTS)**, par groupe, qui doit être validé par le-la directeur-trice de TB et l'enseignant-e du module TB1. Le projet est transmis au secrétariat de la Commission des travaux de Bachelor (ci-après abrégé ComTB). La **validation du projet de TB** est un pré-requis pour poursuivre son TB dans le module TB2. Les étudiant-e-s ne peuvent pas s'inscrire aux ateliers de la deuxième partie du module si le projet n'est pas validé (en cas de non validation, voir modalités de répétition ci-dessous).

2) Au terme du module (TB1 + TB2 + 2 semestres), il est attendu un **document final, le TB (10 ECTS)** restituant la réflexion, la démarche et les apprentissages en lien avec la problématique étudiée, tels que décrits dans le guide pratique et le manuel méthodologique TB. Le document final fait l'objet d'une **soutenance orale**, devant un jury de trois personnes, composé d'un-e professionnelle du TS, un-e experte du sujet et la directrice ou le directeur de TB.

Des informations détaillées concernant le document et la soutenance finale sont fournies dans le guide pratique TB (en cas de non validation, voir modalités de répétition ci-dessous).

Modalités de répétition
Répétition

1) Si le projet de TB est jugé insuffisant au terme du module TB1, les étudiant-e-s peuvent retravailler son projet de TB jusqu'au lundi de la semaine 37, le directeur-la directrice de TB devant évaluer le projet remanié avant le début de la semaine 38. Si le projet est à nouveau insuffisant, les étudiant-e-s obtiennent la note F au module TB1. Le groupe peut alors :

- répéter le module TB1 au semestre de printemps suivant, en décalant alors sa FP2;
- répéter l'évaluation au semestre de printemps suivant.

Dans les deux cas de figure ci-dessus, un nouveau projet de TB doit être déposé et évalué. Il n'est pas possible de s'inscrire au module TB2 tant que le projet de TB n'est pas validé.

2) Les étudiant-e-s qui ont obtenu la note F à l'évaluation finale de leur TB a la possibilité de retravailler son document, et de soutenir une deuxième fois son TB, pour autant que cela soit possible dans le délai cadre de fin de formation, soit la fin du 9ème semestre pour les étudiant-e-s à plein temps, ou à la fin du 12ème semestre pour les étudiant-e-s à temps partiel.

Notation après répétition : A à E = module validé; F = module échoué définitivement.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

8 **Remarques**

Dérogation à l'obligation de réaliser le TB en groupe

Des **dérogations** à l'obligation de réaliser le TB en groupe peuvent être accordées. Pour cela, l'étudiant-e devra :

- Présenter une demande écrite motivée des raisons factuelles de souhaiter réaliser le travail seul-e. Une description du projet spécifique doit également être fournie dans le courrier;
- Avancer, par ailleurs, des arguments liés à son parcours et à son profil qui peuvent être pris en compte (p. ex. formation en emploi, séjours à l'étranger, problème de santé, et autres raisons encore rendant le parcours de formation de l'étudiant-e atypique);
- Les étudiant-e-s souhaitant réaliser leur TB sur trois semestres plutôt que quatre peuvent obtenir une dérogation.

Les demandes de dérogation doivent être transmises à la responsable de la ComTB au moins deux semaines avant le dépôt de l'esquisse, au milieu du module TB1 (cf planning du module).

TB audiovisuel

En ce qui concerne les TB vidéos, seuls les projets pour lesquels la plus-value de la production d'images pour étudier la question sociale traitée est évidente recevront l'autorisation de la com. TB d'être réalisés en vidéo.

Dynamique de groupe

En cas de difficulté au sein du groupe TB, la situation sera examinée au cas par cas par le ou la directeur-directrice TB et la responsable de la ComTB.

9 **Bibliographie**

Une bibliographie est disponible sur la plateforme Moodle du cours.

10 **Enseignant-e-s**

Anderfuhren Marie
Baumgartner Pascal
Bron Cyril
Counilh Anne-Laure
Crettaz Eric
Delessert Yves
Földhazi Ágnes
Gakuba Théogène-Octave
Masse Manon
Nada Eva
Peccoud Nicole
Poncioni-Derigo Raffaella
Rodari Sophie
Scalambrin Laure
Stroumza Boesch Kim

Responsable de module *
Sophie Rodari

Descriptif validé le *
17 février 2020

Descriptif validé par *
Alain Barbosa, responsable de filière